

# CHOLET

## « C'est un grand progrès »

Lucas Roger, membre de la LPO et Jean-Michel Tricoire, membre de l'ANPCEN, reviennent sur les effets positifs de l'extinction de l'éclairage public la nuit à Cholet.

Il est encore tôt pour faire un bilan de l'extinction de l'éclairage public la nuit à Cholet ( de 23 heures à 5 heures du matin du dimanche au jeudi et de 1 heure à 5 heures le vendredi et le samedi, depuis le 15 juillet), et il aurait fallu faire des études préalables pour faire un comparatif sérieux, préviennent d'emblée Lucas Roger - bénévole de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) qui anime notamment des sorties d'observation des papillons -, et Jean-Michel Tricoire, membre de la LPO et de l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes (ANPCEN). Néanmoins, les connaissances sur l'impact de la lumière sur les espèces et quelques sorties menées cet été les poussent déjà à saluer la décision de la municipalité (en place jusqu'à l'annulation des élections le 20 juillet).

38 espèces de papillons, cinq de sauterelles

« C'est un grand progrès », assure Lucas Roger. « Inattendu », ajoute-t-il. « Lorsque j'ai fait une pétition sur le sujet il y a deux ans, j'avais demandé l'extinction entre 1 heure et 5 heures, la Ville est allée plus loin », se réjouit Jean-Michel Tricoire, militant de longue date pour la fin de l'éclairage nocturne. « Il ne faut pas que la Ville cède si des gens venaient à se plaindre. Il faut faire de la pédagogie. On peut y participer », propose-t-il. Il constate aussi « des progrès sur le plan des vitrines et des enseignes privées ». Lucas Roger, lui, note une marge de progression possible dans les zones d'activités de la ville, encore éclairées aujourd'hui. « Le vendredi 16 juillet, on a fait une



Cholet, ce jeudi 26 août. Jean-Michel Tricoire (ANPCEN) et Lucas Roger (LPO) saluent la décision de la Ville.

PHOTO: CO - MELANIE MAR

sortie papillons au Puy-Saint-Bonnet. À 1 heure du matin, on a vu toutes les lumières s'éteindre », se souvient Lucas Roger. Le halo lumineux provoqué par les lampadaires est visible dans un périmètre très large. Ce lundi 23 août, neuf membres de la LPO se sont à nouveau retrouvés pour partir à la recherche des papillons. De 21 heures à environ 2 heures du matin, dans la prairie à côté du lycée Renaudeau à Cholet, ils ont recensé 38 espèces de papillons et cinq espèces de sauterelles. Mercredi soir 25 août, au lac de Ribou, 48 espèces se sont montrées. « Il y a des haies autour, des prairies, c'est normal qu'on en trouve plus », souligne

Lucas Roger. Le Choletais traque aussi les papillons dans son jardin. « J'en ai vu 24 différents après que la lumière s'est éteinte à 23 heures. L'an dernier, à la même période, quand mon jardin était encore éclairé par les lumières de la ville, j'en ai trouvé moins de dix. » « Si on se place du point de vue de la biodiversité, la pollution lumineuse n'est qu'un des aspects sur lesquels travailler. On estime que l'éclairage est la deuxième cause de disparition des insectes. La première, c'est la modification de nos paysages et l'utilisation de produits phytosanitaires », rappelle Jean-Michel Tricoire. La lumière perturbe les déplacements,

la reproduction, l'activité d'insectes. « Si on crée des corridors lumière, on va enfermer certaines espèces. Certaines ne vont pas pouvoir se déplacer. Cela fragmente les milieux. Ça fragilise la diversité génétique. C'est vrai pour les insectes mais aussi pour les chauves-souris », explique-t-il notamment. D'autres animaux, qu'on peut voir en cent ville de Cholet, comme les hérissons, les fouines, des amphibiens sont aussi gênés par l'éclairage.

Mélanie MAR